

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	23 juillet 2020	Séance du : 29 juillet 2020
		L'An Deux Mille Vingt, le 29 juillet, à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de PAULHAN, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 40	
Présents : 31	Pour : 40	
Absents : 5	Contre :	
Représentés : 9	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Daria PICARD (Ceyras), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieuranc Cabrières), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Christine RICARD (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Jacky PEREZ (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault) représenté par M. Jean-François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian) représentée par M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sophie ROYON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan).

Absents : M. Claude REVEL (Canet), M. Jean FRADIN (Canet), M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), M. Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan).

Objet : Compte administratif 2019 – Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol

Monsieur BARDEAU expose ce qui suit :

Conformément au projet de Compte administratif 2019 du budget annexe de la ZAC de l'Estagnol, il est proposé au Conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du Compte administratif 2019,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019
011	Charges à caractère général	50,00	76	Produits financiers	22 115,70
66	Charges financières	60 904,39	042	Opérations d'ordre entre section	2 107 743,98
042	Opérations d'ordre entre section	2 068 905,29	043	Opérations d'ordre dans la section	38 788,69
043	Opérations d'ordre dans la section	38 788,69			
Total Dépenses Fonctionnement		2 168 648,37	Total Recettes Fonctionnement		2 168 648,37

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2019	Chap.	Désignation	CA 2019
16	Emprunts et dettes assimilées	125 544,74	040	Opérations d'ordre entre section	2 068 905,29
040	Opérations d'ordre entre section	2 107 743,98	27	Autres immobilisations financières	38 918,77
001	Résultat antérieur reporté	746 236,90			
Total Dépenses Investissement		2 979 525,62	Total Recettes Investissement		2 107 824,06

Déficit 2019 **871 701,56**

Considérant que Monsieur le Président a quitté la séance à l'issue de la discussion sur le compte administratif 2019, budget annexe de la ZAC de l'Estagnol,

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BARDEAU, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

DONNE ACTE de la présentation du compte administratif 2019, budget annexe de la ZAC de l'Estagnol,

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

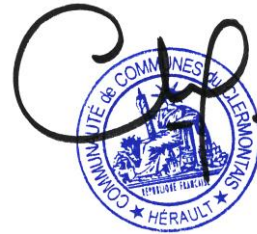
DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

ARRETE les résultats définitifs tels que présentés.

AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL.